

**MAIRIE de MOUSSOULENS**

Service urbanisme  
11170 MOUSSOULENS

MOUSSOULENS, le 25/06/2024  
LE MAIRE DE LA VILLE de MOUSSOULENS

à

SAS Michel BESANCENOT, Frédéric DUPUY,  
Laurent THIEBAUT, Thibaut BESANCENOT,  
Notaires associés

530 BOULEVARD DENIS PAPIN

11000 CARCASSONNE

**OBJET : Droit de préemption urbain renforcé (D.P.U.R.) - Déclaration d'intention d'aliéner**

REFERENCE

- Déclaration reçue le : 02/05/2024
- Enregistrée dans nos services sous le Numéro : IA 011 259 24 D0005
- Concernant : Bâti sur terrain propre
- Situé(es) à : 5288GR GRAND RUE
- Réf. Cadastres : 259 A 232
- Superficie de 122 et de bâtis, au prix proposé de 70000
- Appartenant à : Monsieur MASAROTTI REGIS

Faisant suite à l'affaire citée en référence, et après examen, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en application des dispositions du Code de l'Urbanisme, la ville de MOUSSOULENS,

**N'EXERCE PAS SON DROIT DE PREEMPTION URBAIN, ET RENONCE A ACQUERIR  
LE BIEN INDIQUE CI-DESSUS.**

Je vous prie d'agréer, , l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire

